

enquêter sur les violences sexuelles

Luttes féministes et activation de solidarités professionnelles

CHARLOTTE BUISSON

*Carism (Centre d'analyse et de recherche
interdisciplinaires sur les médias)
Université Paris-Panthéon-Assas
charlotte.buisson@u-paris2.fr
ORCID : 0000-0002-9415-6676*



Tout au long de la V^{ème} République, la corruption ou le détournement de fonds publics (Mazbouri et al., 2020) ont été identifiés comme des problématiques relevant de l'intérêt général, et ont par conséquent été l'objet de nombreuses enquêtes journalistiques¹. En revanche, les violences sexistes et sexuelles² (Buisson & Wetzels, 2022, p. 5) commises au sein de l'arène politique française, peinent à s'imposer à l'agenda médiatique (Jérôme, 2019). Les « affaires Dominique Strauss-Kahn » (désormais « affaires DSK » dans le texte) (Matonti, 2012) constituent l'une des ruptures de la sociohistoire des violences sexuelles en politique. Auparavant, seules l'affaire des « Ballets Roses » en 1959³, celle des « Bordels de Lyon » en 1972⁴ ainsi que la plainte pour viol contre Patrick Balkany en 1996 étaient parvenues à retenir l'attention médiatique, bien que celle-ci soit à relativiser puisque les cas précités n'alimentent que 6% des productions médiatiques consacrés aux scandales sexuels (Dulong, 2001).

La littérature existante sur les violences sexuelles, et notamment les travaux portant sur le viol, nous montrent comment s'opèrent les mécanismes de silenciation (Dussy, 2013), qui expliquent en partie la faible couverture médiatique de ces questions. Le viol a longtemps été considéré comme une atteinte à la propriété du père des victimes, puis comme une atteinte à la morale de ces dernières et de leur famille. Ce n'est qu'à compter des années 1970 que l'on s'in-

Pour citer cet article

Référence électronique

Charlotte Buisson, « Enquêter sur les violences sexuelles. Luttes féministes et activation de solidarités professionnelles. », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 13, n°1 - 2024, 15 juin - 15 de junho - 15 de junio.
URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n1.2024.610>



téresse aux conséquences que les violences ont sur les victimes elles-mêmes, un travail de redéfinition du problème public majoritairement assuré par les féministes de l'époque (Debauche, 2016), qui reconfigurent la question à l'aune de procédures judiciaires⁵ désormais historiques (Vigarello, 1998). Depuis une dizaine d'années, nous assistons à une couverture médiatique quantitativement plus importante des violences sexistes et sexuelles, dans une diversité d'espaces sociaux. La plupart du temps, ces cas sont médiatisés en tant qu'« affaires », qui mettent en cause des personnalités publiques. Les « affaires DSK » (Bertini, 2011 ; Biressi, 2018 ; Carbou, 2015 ; Delphy, 2011 ; Falquet, 2012 ; Matonti 2017 ; Rabatel et al., 2015), les « affaires Polanski » (Moro, 2021) ou encore « les affaires Weinstein » (Boyle, 2019) sont devenues des points de référence dans l'imaginaire collectif, qui permettent de se saisir des problématiques sociales qui y sont reliées (Gilbert & Henry, 2009). Elles ont généré des débats autour de la prévalence des agressions sexuelles, de leur définition, de la notion de « consentement » (Fraisie, 2007) et de leur prise en charge institutionnelle (Delage, 2017). Les travaux menés sur la mise en problème public des violences sexuelles et sur leur médiatisation grandissante ont montré que les militantes féministes ont joué un rôle important, si ce n'est central, dans la visibilisation de ces questions (Boussaguet, 2009 ; Vigarello, 1998). Mais certaines journalistes ont aussi contribué à dénoncer des cas en portant le récit des victimes dans des enquêtes journalistiques qui ont imposé le débat dans l'espace public. Ainsi, les journalistes du *New York Times* Megan Twohey et Jodi Kantor ont enquêté sur les violences commises par le producteur américain Harvey Weinstein en 2017. Ces révélations ont déclenché un mouvement de dénonciation collectif, notamment en ligne, des violences sexistes et sexuelles subies par les femmes à travers le monde occidental, le mouvement #MeToo – lui-même initié en 2007 par Tarana Burke.

En France, un an avant cet événement médiatique et social, le 9 mai 2016, deux journalistes de *Mediapart* et de *France Inter* publient une enquête journalistique (Bredoux, 2016 ; Emanuele & Graziani, 2016) qui donnera lieu à « l'affaire Baupin »⁶. Alors qu'aucune procédure judiciaire n'est en cours, il s'agit de la toute première enquête d'initiative journalistique menée en France sur des violences sexuelles commises par un professionnel de la politique. Seize femmes témoignent contre Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée Nationale et élu Europe Écologie – Les Verts, pour des faits de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles. Jusqu'ici, aucun-e journaliste n'avait encore réalisé d'enquête sur les violences sexuelles en politique avec une telle audience (Matonti, 2017). Longtemps jugées indicibles par la profession (Matonti, 2017, p. 117), comment ces violences sont-elles devenues un sujet d'investigation légitime du journa-

lisme politique ? Dans quelle mesure les rapports que les journalistes politiques entretiennent avec leurs sources ont-ils contribué à politiser leurs discours sur les violences sexistes et sexuelles en politique, débouchant ainsi sur de nouvelles pratiques professionnelles mises en application lors de la rédaction de l'enquête sur Denis Baupin ? Quelles luttes ont été menées par les acteur-ices de l'arène journalistique pour l'intégration de ces sujets à leurs arènes professionnelles ? Pour y répondre, nous nous appuyerons sur le concept « d'arène », que l'on préférera à celui de « champ » développé par Bourdieu (1976, 1991), que l'on peut définir comme « un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et des audiences auxquels ils s'adressent » (Dodier, 1999, p. 109). Cette terminologie permet d'intégrer dans l'étude les caractéristiques des espaces dans lesquels se tiennent les discussions publiques et les actions collectives qui participent à la mise en problème public.

Au prisme de l'analyse des expériences et des luttes menées par les actrices et les acteurs qui ont contribué à la médiatisation de l'affaire Baupin, cet article s'attache à répondre à la question suivante : quelles « épreuves » (de Blic & Lemieux, 2005) les femmes journalistes politiques ont-elles surmontées pour établir les violences sexistes et sexuelles commises par des professionnel-les de la politique en objets journalistiques légitimes, débouchant sur la publication d'une enquête journalistique sur les violences commises par Denis Baupin ? L'étude des « épreuves » se justifie ici, en ce qu'elles permettent de saisir comment les acteur-ices se départagent « lors d'un conflit, en confrontant leurs points de vue à partir d'expériences établies entre les sujets et les objets » (Martuccelli, 2015, p. 48). Situées à l'intersection de la sociologie pragmatique des problèmes publics et de la sociologie des médias, nous proposons de répondre à cette question en nous appuyant sur les données collectées lors de huit entretiens semi-directifs menés entre 2020 et 2023 – deux femmes et six hommes – auprès des deux journalistes qui ont enquêté sur l'affaire Baupin et de celles et ceux qui l'ont couverte. Les enquêté-es ont été sélectionné-es sur la base de l'étude d'un corpus de presse écrite d'information, composé d'un ensemble de titres de presse se voulant représentatif du paysage médiatique de la presse d'information généraliste française de la période étudiée (2016 – 2019) : *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Ouest France*, *Le Parisien*, *L'Obs* et *Le Point*. Ainsi, ces titres ont été choisis en fonction du nombre de tirages entre 2016 et 2019, à l'appui des chiffres de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM). *L'Humanité* s'est imposé dans le corpus du fait de la place importante que le journal a accordé au procès qui clôtura l'affaire Baupin, des productions médiatiques relayées dans les productions des autres

titres du corpus. Nous avons, en outre, sélectionné un titre de presse régionale (*Ouest France*), et deux titres de presse magazine (*L'Obs* et *Le Point*), selon les mêmes critères que le reste du corpus, à savoir le nombre de tirages sur la période étudiée. Ce corpus représente 1048 articles issus des titres précédemment cités, illustrant l'importance de la couverture médiatique de l'événement. *Mediapart* et *France Inter* ont quant à eux fait l'objet d'une analyse spécifique, en ce qu'ils sont les deux médias à l'origine de l'enquête. Grâce à cette étude, nous avons identifié les journalistes qui ont produit la majorité des récits sur l'affaire dans leurs rédactions. Ainsi, nous avons sollicité entre un et trois journalistes par titre, que nous avons rencontré·es en entretien durant une à trois heures, dans leurs rédactions ou à l'extérieur, autour de quatre thématiques principales : 1) Le fonctionnement de la rédaction 2) La réception des « affaires DSK » en interne des rédactions et sa médiatisation 3) La réception de « l'affaire Baupin » en interne des rédactions et sa médiatisation 4) #*MeToo* et les transformations que le mouvement implique. Les entretiens ont été menés entre l'hiver 2020 et le printemps 2023. Les *verbatim* ont été anonymisés, et ce en vue de protéger certain·es de nos enquêté·es au sein de leurs espaces de travail, mais nous préciserons les entreprises de presse dans lesquelles ils et elles travaillent afin de donner des indications d'ordre socio-professionnel aux lecteur·ices. En cas de difficultés d'accès au terrain⁷, les entretiens ont été complétés par des prises de paroles publiques.

Lors de ces entretiens, nous avons mis l'accent sur les rencontres, les échanges, les interactions, les expériences vécues en tant que journalistes politiques et entre journalistes politiques, en vue de mettre au jour les choix éditoriaux et les postures adoptées sur la question des violences sexistes et sexuelles en politique. Ainsi, nous pouvons rendre compte, à l'aune des récits de nos enquêté·es⁸, des cultures journalistiques à l'œuvre au moment des « affaires DSK » et de « l'affaire Baupin », mais aussi des stratégies de mise en visibilité des deux cas. En filigrane se dévoilent alors les ajustements opérés entre ces deux événements médiatiques, qui expliquent des cadrages différenciés (Buisson, 2022b) et une approche renouvelée des violences sexuelles en politique. Considérant que les médias opèrent des « cadrages » (Benford & Snow, 2000) en sélectionnant des acteur·ices et des discours, ils participent ainsi à l'élaboration de représentations collectives. Nous reviendrons ainsi dans un premier temps sur les cadrages longtemps privilégiés par les journalistes politiques vis-à-vis des « questions sexuelles » (Fassin, 2009), puis, nous verrons comment l'expérience ou « l'attestation personnelle » (Dulong, 1998) de la violence au sein d'un espace professionnel déclenche la constitution d'un collectif qui fait circuler un ensemble de discours qui encouragent

le renouvellement des pratiques professionnelles sur les violences de genre et ouvrent de nouveaux horizons journalistiques.

DES VIOLENCES SEXUELLES EN POLITIQUE LONGTEMPS ASSIGNÉES À LA VIE PRIVÉE

Avant d'évoquer les « affaires DSK »⁹, événement majeur de l'histoire des violences sexuelles en politique, intéressons-nous aux liens entre sexualités et professionnel·les de la politique. En effet, comme le détaille Éric Fassin dans son ouvrage *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, nous observons en France, depuis la fin des années 1990 un « double mouvement (...) : sexualisation de la politique d'un côté, politisation de la sexualité de l'autre » (Fassin, 2009, p. 18). On note à la fois un intérêt journalistique grandissant pour la sexualité des professionnel·les de la politique et leurs vies conjugales (Matonti, 2014), mais aussi une appréhension progressive des questions sexuelles comme objets politiques, notamment interrogées au prisme des rapports de domination qu'elles soulèvent. À l'aune de l'étude des cadrages médiatiques des productions journalistiques qui couvrent les violences sexistes et sexuelles (Sepulchre, 2019), on distingue un flou persistant chez certain·es journalistes qui attribuent des faits délictueux ou criminels à des faits relevant de l'ordinaire, du quotidien. Pourtant, si les militantes féministes des années 1970 se sont attachées à montrer que « *le privé est politique* »¹⁰, la vie sexuelle des professionnel·les de la politique est restée confinée dans un espace quasi-intouchable aux yeux des journalistes politiques français¹¹. Alors que les « conjugalités » des membres d'organisations politiques peuvent nous en apprendre beaucoup sur les logiques internes à certaines arènes politiciennes (Jérôme, 2014), les violences sexuelles ont longtemps été peu considérées, renforçant cette confusion entre vie sexuelle et violences sexuelles, et restant ainsi peu explorées par les journalistes politiques. Aussi, elles ne sont pas majoritairement questionnées comme relevant de l'intérêt général par la plupart des professionnel·les des médias, et ne sont pas appréhendées comme des faits sociaux pouvant révéler des pratiques de « domination » (Laufer, 2005) qu'il est essentiel de saisir pour adopter une posture critique vis à vis des arènes politiques. Les violences de genre sont principalement médiatisées comme une « déviance » (Becker, 1985) des pratiques sexuelles, plutôt qu'une violence, et qu'il ne convient pas d'interroger dans les pages des rubriques « Politique » de la presse de référence, au risque de contribuer au déclassement du journalisme politique, qui serait alors associé à la presse *people*. Le profil et l'envergure publique des protagonistes impliqués dans l'affaire étudiée pourrait aussi avoir des effets sur sa médiatisation et constituer des exceptions (Buisson & Moro, à paraître). En lien avec les recherches menées

sur la médiatisation des violences sexuelles, il y aurait de « vraies violences », les violences extraordinaires, perpétrées par des figures monstrueuses (Burt, 1980), et de simples « déviances sexuelles », les violences de genre ordinaires moins médiatisées (Lochon, 2021), ici perpétrées par des professionnel·les de la politique. En considérant les violences sexuelles comme appartenant à la vie privée des professionnel·les de la politique, une partie des journalistes politiques a contribué à « reproduire les handicaps socio-sexués et de classe » (Fraser & Valenta, 2001, pp. 144-145) en silenciant les victimes de violences.

Les recherches en sociologie politique nous proposent quelques pistes de réflexion pour mieux saisir ces rapports complexes qu'entretiennent les journalistes politiques français avec la sexualité des politiques – et donc par extension avec les violences sexuelles commises par ces derniers. La Vème République nous a donné à voir bon nombre de cas qui illustrent les difficultés des acteurs et actrices publiques à « penser les « affaires de mœurs » autrement qu'à travers le registre de l'irruption du privé dans le domaine du public ou à partir de la morale » (Paternotte & Perreau, 2013, p. 5). De l'autre côté de l'Atlantique, qu'il s'agisse d'adultère¹² ou de violences¹³, les questions sexuelles qui impliquent les professionnel·les de la politique sont médiatisées dès les années 1990, constituant ainsi une série sexuelle d'événements (Fassin, 2002) qui dessinent les contours de leur (non) politisation. En France, les origines de cette distinction plus marquée entre vie publique et vie privée des professionnel·les de la politique tiendraient notamment à l'héritage catholique français et au grand intérêt du droit français pour la protection de la vie privée (Jacob-Wagner, 2013). L'approche française de la sexualité des politiques a finalement toujours été déconnectée des enjeux de genre (Fassin, 2009), expliquant en partie la longue ignorance de cas tels que ceux présentés en introduction : les responsables politiques ne sont pas cadrés, pas identifiés comme potentiels coupables de violences sexuelles ou de sexisme. S'ajoutent à cela des rapports de classe et de race qui complexifient la mise en relation entre la figure monstrueuse de l'agresseur (Check & Malamuth, 1983) et celle du représentant politique, élu démocratiquement. Dans son article « Violences et ordre social sexué », Marylène Lieber rapporte les conclusions du travail de la sociologue américaine Esther Madriz, et nous indique que « bien que les représentations dominantes des agresseurs ne soient pas uniformes, [Esther Madriz] relève des similitudes dans les propos de ses interlocutrices : majoritairement, celles-ci dépeignent les agresseurs potentiels comme des hommes appartenant aux minorités pauvres » (Lieber, 2008, p. 270). La figure de l'homme politique peine ainsi à être associée aux représentations médiatiques dominantes de l'agresseur sexuel.

C'est en partie l'événement « des affaires DSK » (Matonti, 2014) qui va travailler les perceptions et les cadres cognitifs de certain·es journalistes politiques

vis-à-vis des violences sexuelles. En effet, l'arrestation du directeur du FMI de l'époque et les discussions entre journalistes dans le cadre de l'exercice de leur profession vont inviter une partie d'entre elles et eux à interroger ces actes, longtemps considérés comme relevant de la vie privée des professionnel·les de la politique, sur « un autre terrain » (Journaliste politique chez *L'Obs*, juin 2022) et donc comme des violences sexuelles dont ils peuvent être les auteurs.

Je me souviens qu'avec (un membre de la direction éditoriale) on avait eu un échange sur Jean-François Kahn, le troussage de domestique etc. et on lui avait suggéré un papier... mais qu'il n'était pas convaincu. Finalement, après en avoir discuté, il nous a dit "Non mais en fait, voilà, c'est vous qui avez raison...". Donc DSK c'est une étape importante ! (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021)

C'est vrai que... on basculait dans une autre période où... où jusque-là, comme tous les journaux on avait des relations politiques avec les politiques, et là avec l'affaire DSK on rentre sur un autre terrain quoi... (Journaliste politique chez *L'Obs*, juin 2022)

Les « affaires DSK » ont en effet donné lieu à des cadrages journalistiques symptomatiques, à plusieurs égards, de la nette séparation que nous nous sommes attachées à démontrer jusqu'ici : les violences commises par DSK sont présentées à l'aune de cadrages romantisant des violences, encourageant ainsi une confusion entre flirts et violences sexuelles (Matonti, 2012). Outre la disqualification de la parole des victimes de DSK, le traitement feuilletonné et spectaculaire des affaires et la déresponsabilisation constante de l'agresseur, les productions journalistiques de l'époque mettent en lumière une confusion journalistique qui s'opère entre violences sexuelles et sexualité « déviante » (Becker, 1985). Comme l'a montré Frédérique Matonti (2014), l'angle majoritairement privilégié ne s'intéresse pas ou peu aux victimes – l'un des corollaires de la médiatisation des violences sexuelles (Burt, 1980) – et les journalistes n'abordent pas les actes reprochés à DSK au prisme des rapports de domination qu'ils révèlent. Dans certaines productions journalistiques, la réputation « d'homme séducteur »¹⁴ de Strauss-Kahn est confondue avec les violences sexuelles dont il est accusé d'être l'auteur. Sa sexualité – présentée comme « rude »¹⁵, « cochonne »¹⁶ ou encore relevant de « l'addiction »¹⁷ – est mobilisée pour interpréter les délits et crimes pour lesquels il est inculpé. Comme Aurélie Olivesi le montre dans le travail qu'elle a mené sur les éditoriaux rédigés à la suite des « affaires DSK », les journalistes politiques reconfigurent les « cadres d'expression et d'interprétation » des faits de violences médiatisés, en créant une « image stéréotypée d'une spécificité française dans les rapports hommes/femmes qui permet tous les

retournements axiologiques » (Olivesi, 2014, p. 17). Masquées derrière le principe journalistique de la non-atteinte à la vie privée des personnalités publiques, les violences sexuelles sont alors dépolitisées et minimisées.

Comme nous l'avons exposé en introduction, nous avons questionné plusieurs journalistes au sujet des « affaires DSK », en vue d'identifier la teneur des conversations, des choix éditoriaux et des débats autour de cet événement médiatique – et ce afin de mettre ces données en regard avec leur approche de « l'affaire Baupin ». La « *stupéfaction* » (Journaliste politique au *Figaro*, mai 2022) et la « *surprise* » (Ancien chef de service politique à *France Inter*, octobre 2022) sont les adjectifs associés au souvenir de l'affaire dans les rédactions étudiées, et la majorité d'entre elles abordent l'affaire à l'aune des conséquences de l'arrestation de l'ex-directeur du Fonds Monétaire International, alors candidat favori de l'élection présidentielle à venir en mai 2012. Sa position dans l'arène politique française peut expliquer en partie le cadrage journalistique adopté. Mais les récits que nous avons collectés font ressortir, une fois de plus, une confusion sémantique entre violences sexuelles et sexualité abondante – présentée comme déviante – mais licite, comme l'illustre cet extrait de notre rencontre avec un homme journaliste politique dans un quotidien de presse nationale d'information (mars 2023) : « *Non mais à l'époque DSK y avait pas de notion de consentement, c'était ce qu'on appelait un gros queutard* ». Ce souvenir, renvoie à l'incapacité d'alors à distinguer ce qui relève des violences, à définir le consentement, et à rattacher les faits reprochés à DSK aux rapports de domination genrés. Plus encore, alors qu'une partie des articles de presse de l'époque interrogent l'affirmation selon laquelle « tout le monde savait », il est difficile de déterminer avec précision ce qui était su mais ignoré, comme l'illustre cette citation où s'incarne la confusion qui prédominait en 2011 :

Au moment de l'affaire DSK, tous les journalistes faisaient des papiers pour se demander si « tout le monde savait », mais en fait de quoi ? Que c'était un violeur ou qu'il couchait avec tout le monde ? Ce n'est pas du tout la même chose (...), on n'a pas mis des mots, donc on savait pas non plus vraiment, personne n'a vraiment cherché ! (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021).

Enfin, l'une de nos enquêtées, femme journaliste dans une rédaction parisienne (mars 2023), nous révèle que « *dans certaines rédactions, on donnait des consignes aux femmes journalistes : ne pas l'interviewer seule, ou toujours garder la porte ouverte* ». Nous comprenons alors qu'une partie des effectifs dans les rédactions avaient conscience qu'ils exposaient leurs journalistes à des situations inconfortables, si ce n'est dangereuses. L'ignorance des enjeux liés aux violences sexistes et sexuelles au sein de l'espace

journalistique et la culture du viol (Fassin, 1997, p. 4) – entendue comme un ensemble d'attitudes et de comportements qui participent à minimiser voire encourager les violences sexuelles et le viol – persistant dans l'ensemble des espaces sociaux expose alors des journalistes politiques à des violences dans le cadre de l'exercice de leur profession.

L'EXPÉRIMENTATION DE LA VIOLENCE COMME MOTEUR D'UNE MOBILISATION FÉMINISTE PROFESSIONNELLE

Les « affaires DSK » sont aussi l'occasion pour les militantes féministes de distiller des discours qui interrogent les imbrications entre rapports de pouvoir et violences de genre. Des groupes tels qu'Osez le Féminisme, Paroles de Femmes ou encore la Barbe vont se saisir de la fenêtre d'opportunité discursive (Kingdon, 1995) que représente l'affaire et publier une tribune intitulée « Sexisme : ils se lâchent, les femmes trinquent ! » (Osez le Féminisme et al., 2011). Relayée par la presse de référence, le discours porté par ce texte va contribuer à faire émerger une « figure repoussoir associée à la blancheur que Dominique Strauss-Kahn incarne dans son paroxysme et qui symbolise la domination machiste » (Dalibert, 2017, p. 6). Cette politisation souhaitée par les militantes féministes va résonner, nous allons le voir, auprès d'une partie des journalistes politiques, notamment les femmes qui vont lire les faits au regard de leur propre expérience professionnelle.

Féminisation du journalisme politique : éprouver les homogamies.

Le journalisme politique est une rubrique valorisée de la profession journalistique, un « *symbole de consécration, lieu de pouvoir professionnel* » (Damian-Gaillard & Saitta, 2011, p. 2), qui a fait face à de nombreuses évolutions depuis les années 1990 : la population de journalistes est plus jeune, plus diplômée et surtout plus féminine (Institut Français de Presse [IFP], 2001 ; Kaciaf, 2013 ; Neveu, 2000). Cette féminisation est complexe et sous-tend des enjeux socio-professionnels analysés par de nombreux travaux en sciences sociales, portant notamment sur les rapports que les journalistes entretiennent avec leurs sources (voir Lachover, 2005 ; Van Zoonen, 1998). La rubrique Politique fait face à une forte domination masculine liée en partie à la structuration de l'arène politique française (Löfgren-Nilsson, 2010 dans Damian-Gaillard & Saitta, 2020). Malgré les lois sur la parité votées à partir de l'année 2000 (Achin & Lévêque, 2014 ; Sénac, 2008), la féminisation des rangs des institutions publiques reste lente. En 2017, seulement 38,7% (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

[HCEfh], 2015, 2018) de femmes siègent par exemple à l'Assemblée Nationale. Les femmes journalistes politiques doivent alors composer dans un entre-soi très masculin (Mossuz-Lavau & Sénac, 2017), marqué par une forte division genrée du travail (Acker, 1990). La campagne présidentielle de Ségolène Royal en 2007 illustre bien cette dichotomie genrée : ses déplacements sont majoritairement suivis par des femmes journalistes politiques, tandis que son opposant, Nicolas Sarkozy, est principalement couvert par des hommes. Cela vaut d'ailleurs à celles qui suivent la candidate des remarques misogynes, adressées à leur groupe composé exclusivement de femmes : « Et là on voit passer les journalistes qui suivant la campagne de Sarko, où donc, il n'y a que des hommes... et l'un d'entre eux nous dit "Ah tiens, voilà le gynécée" » (Journaliste politique chez *Libération*, décembre 2021).

D'autres remarques du même ordre sont rapportées dans le deuxième chapitre de l'ouvrage *Genre Présidentiel*, de Frédérique Matonti (2017). Cette division genrée de la répartition du travail journalistique expose les femmes journalistes politiques à des stéréotypes. Les remarques présentées ici proviennent de leurs confrères de l'arène journalistique, mais les sources font aussi preuve de sexisme, voire de violences envers les femmes journalistes politiques. En effet, une partie d'entre elles témoignent – en entretien – de faits pouvant être assimilés à du harcèlement sexuel ou à des agressions sexuelles¹⁸. Qu'elles aient été victimes ou témoins, une partie du groupe professionnel que forme les femmes journalistes politiques françaises « se saisissent du genre pour décrypter les conditions dans lesquelles elles exercent leur métier au quotidien » (Damian-Gaillard & Saitta, 2020, p. 233) et analysent certaines scènes à la lumière des rapports de domination.

Vous parlez à un homme politique, enfin moi je veux dire j'avais 30 ans, vous êtes une jeune femme, vous parlez à trois élus vous avez compris le problème, quoi. (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021)

Je suis toujours là, je fais un peu partie du décor pour les hommes politiques. Depuis quinze ans, j'en-grange des scènes qui ne me vont pas. 95% de mes sources sont des hommes... (Journaliste politique chez *Libération*, décembre 2021)

Exposées à un ensemble de violences sexistes et sexuelles et régulièrement réunies à l'occasion d'événements professionnels, durant lesquels des temps de sociabilité invitent à l'échange, elles partagent leurs expériences. La division genrée du travail au sein de leur profession facilite les conversations en non-mixité. Elles constituent ainsi un *whisper network*, réseau informel de femmes qui partagent leurs expériences

de violences afin d'avertir celles qui pourraient être exposées à leur agresseur et se protéger entre elles (Chirwa, 2022). Une prise de conscience progressive et collective s'établit, contraignant les moins conscientisées à relire certains événements de leur expérience professionnelle au prisme des rapports genrés. Ainsi, des échanges téléphoniques entre consœurs s'avèrent être des moments clé dans la définition de situations comme relevant de la violence :

Je me souviens très bien d'une de mes consœurs. Éminente consœur, que j'appelle un mercredi matin, à 8 heures et demi et à qui je dis "Bon bah voilà, on s'est lancées là-dedans [la rédaction d'une tribune] parce que vraiment on en a ras le bol..." et sa première réaction, c'est... "Bah non mais moi il ne m'est strictement rien arrivé. Jamais. Non mais moi je vois pas ce que tu veux dire..." Bah ok très bien... bonne chance, bon courage. Et puis euh... 18 heures, c'est à dire une journée de réflexion... elle me rappelle et elle me dit : "Enfin, je viens de réfléchir et... c'est quoi ton mail parce qu'en fait finalement j'ai pas mal de choses à dire !" (Citation extraite du *podcast Injustices*, 26 mai 2019, produit par *Louie Média*, dans lequel s'exprime l'un de nos enquêtées au sujet de la tribune « Bas les Pattes », publiée par *Libération*, en 4 mai 2015.)

2. Féminisation du journalisme politique : dénoncer les violences.

Puisque la population des journalistes politiques se féminise, de plus en plus de femmes occupent des postes valorisés et proches des sources primaires d'information. Ces positions dominantes dans l'arène journalistique seront l'un des moteurs de la dénonciation collective des violences subies ou observées dans le cadre de l'exercice de leur profession (Damian-Gaillard & Saitta, 2020). Tout comme la féminisation de la population policière aux États-Unis (Miller & Segal, 2019) ou la plus grande part de femmes politiques en Inde (Lakshmi et al. 2012) a eu des effets sur la dénonciation des violences au sein de ces espaces, il semblerait qu'une corrélation du même ordre soit observable entre la féminisation du journalisme politique et la dénonciation collective et politique des violences subies au sein de l'arène. En mai 2015, *Libération* publie, en Une de son journal, une tribune rédigée par un collectif de femmes journalistes politiques, intitulée « *Nous, femmes journalistes politiques et victimes de sexisme...* » (Amar et al., 2015). Une quarantaine de professionnelles du journalisme politique dénoncent les violences auxquelles elles ont assisté ou celles qu'elles ont subi dans ce texte, qui les identifie comme journalistes politiques féministes, avec les sanctions et bénéfices associés (Beaulieu, 2019). Celles qui témoignent en leur nom propre¹⁹ bénéficient d'un ensemble de propriétés et de capitaux, militants et journalistiques, qui permettent

l'association de leur identité professionnelle avec le propos politique développé. La tribune, intitulée « Bas les pattes », présente une succession d'exemples de situations vécues par des journalistes politiques²⁰, allant de l'outrage sexiste à l'agression sexuelle. Dans ce texte, elles interrogent les comportements sexistes des élus comme étant une composante des rapports de pouvoir qui s'opèrent au sein de l'arène politique. Publié en Une de l'édition du 4 mai 2015, les luttes portées par le collectif sont ainsi hiérarchisées au plus haut poste d'importance journalistique. La communication liée à cette tribune est assurée par les membres du collectif, qui revêtent alors une posture « d'entrepreneures de cause » (Neveu, 2015), se rendant dans les autres médias pour justifier leurs revendications. Elles mettent ainsi en forme le « problème public » en fonction de leur perception de ce qui pose problème et du « contexte social dans lequel elles sont amenées à le mettre en scène » (Lahire, 1999). Certaines membres du groupe insistent même sur la nécessité d'intégrer les interactions périphériques aux échanges auprès des sources dans les productions journalistiques, quand elles sont misogynes ou violentes, en vue de lier ces comportements aux discours et images qu'ils et elles souhaitent transmettre dans un contexte d'énonciation journalistique :

Mais qu'est-ce qu'on fait après la tribune ? Moi je disais, par exemple, dans les portraits d'hommes politiques, il faut raconter quand ils se comportent comme ça. Dans les portraits, pas en dehors, quoi ! Pas on fait nos papiers et puis dehors on dit que ça ne va pas ! Clairement il faut dire : « Machin, bidule, il nous fait un bai-semain quand on arrive ». (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021)

Le collectif de journalistes impose donc la prise en compte de ces comportements dans le débat public et contribue à les élever au rang de « problème public » (Céfaï, 1996) légitimant du même fait leur place dans les pages « Politique » des journaux. Cette mobilisation collective, entendue comme un « processus de co-définition et de co-maîtrise de situations problématiques » (Céfaï, 2009), permet par ailleurs de constituer un réseau de solidarité professionnel qui va jouer un rôle important dans l'élaboration et la circulation de l'enquête journalistique menée sur Denis Baupin, et soutenir l'ouverture du champ d'investigation que l'affaire inaugure.

L'AFFAIRE BAUPIN : OUVERTURE D'UN NOUVEL ESPACE D'INVESTIGATION JOURNALISTIQUE

Comme nous l'avons évoqué en introduction, le 9 mai 2016, *Mediapart* et *France Inter* publient une enquête conjointe qui s'appuie sur huit témoignages de

femmes qui dénoncent le harcèlement et les agressions sexuelles commises par Denis Baupin, dont ceux de quatre élues qui s'expriment à visage découvert. Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée Nationale et ayant récemment quitté le parti Vert, démissionne et nie fermement les faits. Les données collectées grâce au corpus de presse écrite et audiovisuelle constitué dans le cadre de la thèse dans laquelle s'inscrit cette contribution nous montrent que la voix des femmes qui témoignent contre Denis Baupin a été peu remise publiquement en question, contrairement à ce qui avait été observé à l'occasion des « affaires DSK »²¹. C'est ce constat, et la primeur de ce type d'enquêtes dans le contexte de l'époque, qui nous a incité à interroger davantage les conditions de production de l'investigation qui a mené à « l'affaire Baupin ». C'est pourquoi nous nous sommes intéressée de plus près au rôle joué par les journalistes à l'origine de l'affaire.

La tribune publiée dans *Libération* et la médiatisation qui va suivre vont constituer un moment clé dans la trajectoire et la carrière professionnelle et féministe de la journaliste qui va contribuer à la dénonciation des violences sexistes et sexuelles commises par Denis Baupin. En effet, cette dernière a rédigé, signé et porté publiquement la tribune « Bas les Pattes », ce qui a ensuite en partie alimenté sa volonté de mener et de rendre publique l'enquête Baupin, la première publiée en France en dehors de toute procédure judiciaire. Cette investigation témoigne de l'introduction des violences de genre aux attributions des journalistes politiques. « Bas les Pattes » caractérise ainsi une nouvelle « fenêtre d'opportunité » (Kingdon, 1995) qui contribue à considérer les violences sexuelles en politique comme un objet journalistique légitime pour les journalistes politiques. L'enquête de *Mediapart* et *France Inter*, qui émerge sous la forme d'un long papier de 4 300 mots, publié sur le site de *Mediapart* et d'un reportage radiophonique diffusé à plusieurs reprises sur *France Inter*, a été rendue possible par la concordance de plusieurs facteurs. D'abord, les évolutions paradigmatiques démontrées tout au long de cette contribution : d'une part, l'émergence des « affaires DSK », une occasion réflexive pour une partie de la profession journalistique sur la réelle teneur des actes commis par Strauss-Kahn ; d'autre part, l'expérience et/ou l'attestation personnelle de la violence sexuelle qui ont donné lieu à une prise de parole collective visant à rendre compte de la distinction entre violences sexuelles et actes sexuels licites. En complément, d'autres aspects doivent être considérés pour appréhender avec rigueur l'événement médiatique « affaire Baupin » et comprendre comment s'est constitué ce nouvel espace d'intérêt journalistique.

Plusieurs mécanismes de solidarité professionnelle ont été activés pour permettre l'émergence de l'investigation menée sur Denis Baupin chez *Media-*

part, comme chez *France Inter*, mais aussi au sein de l'arène journalistique que constitue la presse écrite. L'espace médiatique que constitue *Mediapart* doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, dès 2011, sans nécessairement qu'il n'existe de « conviction majeure sur l'importance éditoriale de ces sujets-là » (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021), les cadrages proposés sur les « affaires DSK » se distinguent déjà d'une grande partie de ce qui est proposé en presse écrite. Certain-es journalistes de la rédaction travaillent d'ores et déjà à une lecture systématique des violences de genre en politique. Si au sein de la rédaction de *Mediapart*, la thèse du piège subi par DSK²² circule aussi, un espace émerge petit à petit pour proposer des productions journalistiques avec un ton plus proche de celui défendu alors par les militantes féministes :

On était quand même nombreux et nombreuses, bon disons comme à chaque fois les femmes et les gays, quoi (...) à voir de quoi il est question. Parce que bon dans les premières heures, bon on dit beaucoup de conneries et c'est normal. Mais je me souviens très bien de discussions avec des responsables de la rédaction, sur le piège, les maîtresses... et je me souviens qu'on a dit : "Non mais on parle d'une accusation de viol, en fait !" et dans les premières heures c'était pas gagné ! (...) Mais il n'a pas été question de lancer de papier là-dessus. Par contre, ce qu'on a fait, et qu'on a eu le temps de faire, c'est de questionner les violences dans les hôtels, les femmes de chambre... (...) les femmes noires, les femmes au travail versus l'homme blanc puissant. (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021)

On retrouve ici, en effet, une partie de l'argumentaire porté par les militantes d'Osez le Féminisme, étudié par Marion Dalibert (2017) et évoqué plus tôt. Encouragée par un contexte professionnel favorable à l'appréhension des violences de genre au prisme des rapports de domination (Buisson, 2022), la journaliste de *Mediapart* va couvrir quelques cas de violences sexuelles en politique entre 2011 et 2016, notamment à gauche²³. Ces productions vont lui permettre d'être identifiée au sein de « l'espace de la cause des femmes »²⁴ (Bereni & Revillard, 2012), mais aussi au sein de l'arène politique sur les notions liées au genre. C'est dans ce contexte que la journaliste, destinataire d'alertes de la part de militantes politiques et féministes au sujet de Denis Baupin, entame son investigation aux côtés d'un journaliste de *France Inter* qui avait lui-même initié une enquête. Consciente du peu de crédit accordé à la parole des femmes dans le cadre des procédures judiciaires dont elle se fait le relais, acculturée aux luttes contre les violences sexuelles et ayant été confrontée à plusieurs reprises à des violences de la

part de professionnel·les de la politique, la journaliste va pouvoir s'appuyer sur un ensemble de solidarités qui vont aussi s'activer au sein de l'arène du journalisme politique et plus spécifiquement du groupe constitué à l'occasion de l'écriture de la tribune « Bas les Pattes ».

Avant la publication de l'enquête, on avait peur d'un shitstorm total, c'est à dire qu'on avait peur de s'en prendre plein la gueule sur le côté euh... vie privée, confiance sur l'oreiller... (...) mais aussi, parce qu'on l'a entendu, hein... "c'est prescrit, c'est pas judiciairisé" (...), on faisait sauter plein de tabous à la fois. (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021)

En effet, les données collectées auprès des journalistes interrogé·es dans le cadre de la couverture de « l'affaire Baupin » nous le confirment : la non-judiciarisation des faits reprochés à Denis Baupin et le fait d'exposer des faits touchant à l'intimité des parties divise au sein de la profession journalistique, comme le montrent les extraits d'entretiens suivants avec des journalistes politiques d'autres rédactions.

Oui ça a été un sujet de débat, je me souviens que moi je... je poussais pour qu'on en parle et que mon collègue était vachement plus prudent pour ces raisons-là et il avait raison. Euh... et qu'effectivement on a eu quand même pas mal de prises de tête sur comment faire le narratif euh... sans être attaquables. (Journaliste politique au *Figaro*, mai 2022)

Et c'est vrai que... moi j'ai hésité, très franchement, euh on peut laisser *Mediapart* contre le reste du monde à faire du débat sur les réseaux sociaux. (...) Donc euh, au début, chez nous c'est pas de la sidération, c'est pas de la déflagration, chez nous journalistes judiciaires²⁵, c'est plus de l'interrogation sur : faut-il lever la plume parce que c'est prescrit et considéré un peu comme hors saisine, parce que la procédure nous obligerait à ne pas le faire, ou au contraire essayer de s'investir (...) ? (Journaliste judiciaire chez *L'Obs*, juin 2022)

Des discussions collectives – bien que confidentielles – se tiennent au sein de la rédaction de *Mediapart*, mais aussi auprès de collègues féministes de confiance, dans d'autres rédactions, afin de se préserver de potentielles sanctions de la part du reste de l'arène journalistique : « *Moi, j'avais besoin d'être rassurée sur le fait que tous les journalistes n'allaient pas me vomir dessus (...), que je n'étais pas une honte de ce métier* » (Journaliste politique chez *Mediapart*, novembre 2021).

La position occupée par *Mediapart* au sein de l'espace journalistique, renforcée par la co-écriture aux

côtés de *France Inter* (Buisson, 2022b), a en partie permis de lever ces craintes, tout comme la rigueur avec laquelle les témoignages ont été collectés. En s'appuyant sur les directions éditoriales de *France Inter* et de *Mediapart*, sur leurs expériences journalistiques passées, l'enquête a été massivement renforcée au moyen de pratiques d'investigation déjà éprouvées sur d'autres sujets journalistiques sensibles, afin de la rendre difficilement contestable. En s'éloignant des représentations traditionnelles du journaliste d'investigation, souvent proches de l'imagerie du journaliste-détective isolé, dédié à la révélation de la vérité, *Mediapart* et *France Inter* défendent une pratique collective du journalisme. Ainsi, des échanges avec la direction éditoriale ont été systématisés, et ce en vue d'éprouver l'enquête et d'éviter certains écueils qui pourraient avoir des effets néfastes sur la crédibilité des témoignages de celles qui s'expriment dans l'enquête. La direction éditoriale se pose en soutien au travail journalistique mené, encourageant à la fois la confidentialité de l'investigation, mais aussi sa solidité.

Ces solidarités internes à l'arène journalistique, et à la rédaction de *Mediapart*, ont été renforcées par l'activation d'un réseau de militantes féministes, établi au fil de la carrière de la journaliste. En effet, du fait des liens entretenus avec des personnes engagées au sein de « l'espace de la cause des femmes » (Bereni, 2012), l'enquête peut compter sur leur soutien qui bénéficie à la couverture et au traitement médiatique de l'événement. Au lendemain de la publication du premier papier qui lance « l'affaire Baupin » un collectif intitulé « Levons l'Omerta » parvient à rendre visible ses revendications en faveur de la lutte contre les violences sexuelles en politique à la Une de *Libération* (Collectif Levons l'Omerta, 2016). Ce collectif, constitué en amont de la publication de l'enquête par des militantes féministes pour protéger celles qui témoignent à visage découvert contre Denis Baupin, a bénéficié des relations entre militantes féministes et journalistes politiques qui se sont constituées au moment de la tribune « Bas les Pattes ». Grâce aux contacts entre la journaliste de *Mediapart*, les signataires de la tribune de 2015 et les militantes de Levons l'Omerta, c'est encore *Libération* qui accueille le propos porté par le collectif féministe pour le faire accéder à cet espace journalistique prestigieux qu'est sa Une. L'enquête sur Denis Baupin puise ainsi dans le « répertoire d'action collective » (Tilly, 1995) des militantes féministes, dont les « modes d'action » sont ici la tribune et la pétition, pour participer à la constitution d'un cas individuel – « l'affaire Baupin » – en un problème public, dont les contours ont été dessinés un an plus tôt par le groupe de journalistes politiques signataires de « Bas les Pattes » : les violences de genre perpétuées au sein de l'arène politique française.

Il apparaît donc ici que l'entrée des violences de genre non judiciairisées dans l'arène du journalisme politique a été portée par un ensemble de solidarités

professionnelles et militantes qui ont permis de faire exister des discours d'accompagnement féministes autour de « l'affaire Baupin », et ce grâce aux positions dominantes au sein de l'arène journalistique de certaines signataires de la tribune « Bas les Pattes ». Les relations interpersonnelles et professionnelles développées par ces journalistes ont à la fois servi à initier un argumentaire de dénonciation et de lutte contre les violences subies par les journalistes politiques de la part de leurs sources, mais aussi à créer un réseau qui accompagne, encadre et soutient l'ouverture d'un nouvel espace d'investigation journalistique. C'est grâce à l'action de ces journalistes politiques acculturées à l'identification et à la dénonciation de ces rapports de domination genrés que *Libération* et *Mediapart*, accordent une place inédite au problème public des violences sexuelles en politique dans leurs pages Politiques et en Une.

CONCLUSION

Qu'elles aient été subies par des femmes, par des journalistes ou par d'autres professionnelles de la politique – comme c'est le cas dans « l'affaire Baupin » –, les violences de genre qui se déroulent au sein de l'arène politique française ont longtemps été ignorées par les médias. Les « affaires DSK » marquent une première étape dans l'intégration de ces violences dans les attributions des journalistes politiques, notamment du fait de la carrure politique du personnage impliqué. Cet événement politique et médiatique va s'imposer dans des rédactions où l'appréhension et le cadrage des violences sexuelles étaient majoritairement détachés des rapports de domination genrés. Sous l'impulsion de journalistes féministes, le traitement de ces questions se politise dans certaines rédactions, et elles parviennent à trouver une place dans l'agenda médiatique. Un groupe de femmes, féministes et journalistes, va se constituer au sein de l'arène journalistique pour dénoncer les violences de genre et les rapports de domination genrés qui se tiennent dans l'espace politique français et finalement constituer un réseau de femmes journalistes politiques féministes. Lors de la révélation de l'affaire Baupin, première investigation journalistique sur des violences commises par un professionnel de la politique sur des femmes, ce réseau va s'activer et contribuer à mettre en avant un discours d'accompagnement féministe de « l'affaire Baupin », permettant ainsi de l'appréhender en termes de domination de genre. L'importance accordée par les deux journalistes au respect des règles professionnelles, déontologiques et éthiques de l'investigation (respect du secret des sources, vérification systématique des témoignages, respect du temps de l'enquête...) justifie en partie la médiatisation importante de « l'affaire Baupin », la crédibilité des témoignages des femmes qui s'expriment publiquement, mais aussi la légitimité

attribuée au nouvel espace journalistique initié. Entre les « affaires DSK » et « l'affaire Baupin », des ajustements sont visibles sur l'attention et le crédit portés aux témoignages des victimes par les journalistes, mais aussi sur l'anticipation d'éventuelles tentatives de disqualification de l'enquête et de son contenu.

Les luttes menées par les journalistes politiques pour la mise en visibilité des violences sexuelles au sein de l'arène politique française ont contribué à faire entrer ces questions dans les préoccupations et les attributions du journalisme politique, même si l'on assiste encore aujourd'hui à des résistances journalistiques qu'il conviendrait d'analyser davantage²⁶. Après l'affaire Baupin, et encouragées par les révélations du *New York Times* sur Harvey Weinstein (Kantor & Twohey, 2017), d'autres enquêtes journalistiques ont été menées sur des cas de violences sexistes et sexuelles en politique comme l'affaire du Mouvement des Jeunes Socialistes – *Libération* (Bretton, 2017) – ou encore l'affaire Nicolas Hulot (*Ebdo*²⁷). D'autres espaces du monde social ont également fait l'objet d'investigations journalistiques : le cinéma – affaire Haenel²⁸ (Turchi, 2019) –, les médias – affaire PPDA (Diatkine & Lefilliâtre, 2021), affaire de la Ligue du Lol (Andraca, 2019) –, ou encore le sport – l'enquête menée par *Disclose* sur la pédocriminalité dans le sport (Gastaldi & Martiniere, 2019). La crédibilité des récits portés dans ces enquêtes et les modalités de leur médiatisation restent toutefois variables. Par ailleurs, peut-on envisager que les violences sexistes et sexuelles qui se

tiennent dans l'espace politique français soient traitées dans la rubrique « Politique » du simple fait de l'appartenance des protagonistes à cet espace, sans pour autant que cela soit le symptôme de leur politisation à proprement parler ?

Jusqu'ici, peu de titres de presse écrite se sont dotés de rubriques spécifiques, portées par des journalistes spécialisé-es sur la question²⁹, à l'image de ce que l'on peut observer sur les questions environnementales (Comby, 2009), ou sociales (Lévêque, 2000). Quelles seraient les conséquences, en termes de représentations médiatiques, de l'émergence d'une catégorie médiatique à part entière, qui distinguerait l'affiliation de ces « affaires » à une rubrique médiatique de l'appartenance socio-professionnelle des personnes impliquées ? Cela pourrait contribuer à concentrer l'attention médiatique sur les logiques propres aux violences de genre appréhendées dans leur dimension systémique, faisant passer au second plan les logiques propres à l'espace concerné. Cette approche mènerait-elle à une politisation plus importante du problème, en remettant au centre les rapports de domination genrés, ou observerions-nous plutôt une dépolitisation de la question, encouragée par les logiques de division du travail journalistique, comme le montre Julie Sedel dans ses travaux sur la banlieue (Sedel, 2014) ?

Soumis : 31/05/2023
Accepté le em : 19/04/2024

NOTES

¹ Par exemple, l'affaire Clearstream ou encore les affaires Cahuzac.

² Nous parlerons de « violences sexistes et sexuelles » pour évoquer la catégorie médiatique et institutionnelle. La formule « violence de genre » ou « violences sexuelles » sera préférée pour qualifier les faits dénoncés.

³ En 1959, *Le Monde* révèle que André Le Troquer, ancien président de l'Assemblée Nationale, a accueilli au Palais Bourbon des soirées durant lesquelles de jeunes filles, mineures pour certaines, performent des chorégraphies sexualisées, voire des strip-teases.

⁴ En 1972, Édouard Charret (député gaulliste) est cité dans le cadre d'une instruction pour une affaire de proxénétisme qui implique un commissaire de la ville de Lyon.

⁵ Par exemple, le procès d'Aix en Provence (1974) à l'occasion duquel Gisèle Halimi et son association *Choisir* accompagnent un couple de femmes, victimes d'un viol collectif. Ce procès sera l'occasion de mener la lutte pour la criminalisation du viol dans le Code Pénal.

⁶ Au même titre que « les affaires DSK », la formule « affaire Baupin » sera évoquée entre guillemets dans tout le texte, afin de marquer une distance critique avec l'attribution du terme « affaire » aux événements étudiés, par les journalistes qui les couvrent. Ni *Mediapart*, ni *France Inter* n'évoquent la terminologie « d'affaire », qui n'émerge qu'une fois que l'enquête journalistique circule au sein des arènes médiatiques et politiques. Par ailleurs, « les affaires DSK » seront toujours évoquées au pluriel afin de prendre en considération l'ensemble des accusations de violences qui ont été formulées à l'encontre de Dominique Strauss-Kahn (plainte de Nafissatou Diallo, plainte de Tristane Banon, affaire du Carlton).

⁷ Par exemple, le refus de participer à l'enquête, ou encore impossibilité d'organiser une seconde rencontre.

⁸ Nous avons pris en compte les questions méthodologiques que ce mode de collecte soulève. Nous sommes en effet limitée par les souvenirs de nos enquêtés puisque « l'affaire Baupin » remonte à l'année 2016. Par conséquent, les données expérientielles (teneur exacte des conversations menées à l'époque, propos tenus, réalité de l'atmosphère des espaces de travail...), ont été oubliées ou sont passées sous silence par nos enquêtés. Une autre contrainte s'impose, qui pourra faire l'objet d'une contribution à part entière, celle d'une évolution paradigmatique entre le contexte de « l'affaire Baupin » et celui dans lequel les propos sont rapportés entre 2020 et 2023. En effet, nous demandons aux enquêtés de faire part de leurs expériences, de leurs ressentis, de leurs opinions sur un sujet politique dont la visibilité a fortement évolué depuis 2016. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que certaines postures sont idéalisées, voire déniées.

⁹ Dominique Strauss-Kahn – alors directeur du Fonds Monétaire International – est arrêté le 14 mai 2011 à l'aéroport de New York. Il est accusé par Nafissatou Diallo, alors employée comme femme de chambre au Sofitel de New York, de tentative de viol, agression sexuelle et séquestration. Les poursuites seront finalement abandonnées, le procès au civil ne se tiendra pas suite à un accord financier entre les parties. En juillet 2011, la journaliste Tristane Banon porte plainte à son tour pour tentative de viol. Requalifiée en agression sexuelle, la plainte est classée sans suite pour prescription. En mars 2012, Dominique Strauss-Kahn est mis en examen pour proxénétisme aggravé en bande organisée dans le cadre de l'affaire du Carlton de Lille. Il sera relaxé.

¹⁰ Ce slogan est l'œuvre de Carole Hanich, féministe radicale américaine, qui le mentionne pour la première fois dans un tract de l'organisation féministe « New York Radical Women » à laquelle elle appartient (Buisson & Wetzels, 2022).

¹¹ Ces sexualités ont toutefois fait l'objet de discours médiatiques dans d'autres registres et rubriques médiatiques, en dehors du journalisme politique. La presse *people* a par exemple traité des relations amoureuses de François Hollande, dans *Closer* (Matonti,

2014), ou celles de Mitterrand, dans *Paris Match* (Lévrier, 2021).

¹² Nous pouvons citer dans ce cas la liaison entre Bill Clinton et Monica Lewinsky (1998), bien que plus que l'adultère, ce fut la parjure qui constitua un moteur d'indignation important.

¹³ Par exemple, en 1991, Anita Hill accuse Clarence Thomas de harcèlement sexuel alors qu'il s'apprête à être nommé à la Cour Suprême des États-Unis.

¹⁴ Par exemple, dans *Dominique Strauss-Kahn, séducteur jusqu'à l'inconscience* (2011, 16 mai).

¹⁵ Par exemple dans Durand-Souffland (2015, 11 février).

¹⁶ Par exemple dans Wadham (2011, 1^{er} septembre).

¹⁷ Par exemple dans *Séduction, obsession, addiction : le cas DSK vu par les médecins* (2011, 16 mai).

¹⁸ Nous faisons le choix de ne pas relater ces faits en détails, en ce qu'ils n'apportent pas de perspective complémentaire à l'argumentaire déployé ici.

¹⁹ Une partie des signataires se sont associées anonymement à la tribune, la plupart du temps par peur des sanctions professionnelles associées.

²⁰ Nous attirons l'attention sur le fait que les violences dénoncées ici ne font pas l'objet d'une procédure judiciaire. Il s'agit de pratiques de sexisme ordinaire, banalisées, qui n'ont pas été amenées à la connaissance des services de police, comme une majorité des délits et crimes sexuels (Enquête Cadre de Vie et Sécurité, 2019).

²¹ D'autres mécanismes de silenciation et de délégitimation sont toutefois observables, que nous ne pouvons toutefois pas développer ici.

²² Au moment de l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn à New York, en mai 2011, de nombreuses théories circulent, et notamment celle selon laquelle il aurait été victime d'une machination, ou d'un piège, en vue d'enrayer son accession à l'élection présidentielle.

²³ Une enquête sera notamment menée au sujet de la condamnation pour agression sexuelle de Jacques Mahéas (2011), et une autre sur la condamnation pour violences conjugales de Stéphane Pocrain (2011).

²⁴ La notion d'espace de la cause des femmes permet de « restituer la grande pluralité de ces mobilisations, leur dispersion et leur encastrement dans des visions du monde variées et des univers multiples. En quelques mots, on peut le définir comme la configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales » (Bereni, 2007).

²⁵ À l'*Obs*, la majorité de la couverture de l'affaire a été assurée par un duo de journalistes : un journaliste politique et un journaliste judiciaire. L'entretien a été réalisé auprès des deux journalistes en même temps.

²⁶ Nous pouvons notamment penser à l'affaire Julien Bayou, qui s'est tenue chez Europe Écologie les Verts et qui n'a pas rencontré le même cadrage journalistique que l'affaire Baupin malgré les points communs existants entre les deux cas. Toutefois, les violences psychologiques dénoncées par les femmes qui témoignent contre Julien Bayou ont eu plus de mal à être médiatisées que les agressions et harcèlements sexuels commis par Denis Baupin, probablement en raison des difficultés à penser cette catégorie des violences de genre.

²⁷ Après la publication de leur enquête sur Nicolas Hulot, le journal *Ebdo* a déposé le bilan. L'enquête n'est par conséquent plus disponible en ligne à ce jour.

²⁸ Cette affaire est d'ailleurs la seule citée dans cette contribution dont l'intitulé porte le nom de la victime et non celui de l'accusé, une perspective de réflexion qui reste à élargir.

²⁹ *Le Monde* a mis en place une cellule d'enquête spécialisée sur la question des féminicides, mais celui-ci n'a pas été pérennisé.

RÉFÉRENCES

- Amar, C., Bécard, C., Bekmezian, H., Bourse, A., Bredoux, L., Bretton, L., Claude, D., Equy, L., Gauthier, C., Grépinet, M., Moncla, C., Morin, G., Rigolet, V., Roger, A., Salor, A., Schuck, N., ... Elkrief, R (2015, 4 mai) *Nous, femmes journalistes politiques et victimes de sexisme...* Libération. Disponible sur https://www.liberation.fr/france/2015/05/04/nous-femmes-journalistes-en-politique_1289357/
- Achin, C., & Lévêque, S. (2014). La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 118-137. <https://doi.org/10.3917/arss.204.0118>
- Acker, J. (1990). Hierarchies, Jobs, Bodies: A Theory of Gendered Organizations. *Gender & Society* 4(2), 139-58. <https://doi.org/10.1177/089124390004002002>
- Andraca, R. (2019, 8 février). *La Ligue du LOL a-t-elle vraiment existé et harcelé des féministes sur les réseaux sociaux ?* Libération. Disponible sur https://www.liberation.fr/checknews/2019/02/08/la-ligue-du-lol-a-t-elle-vraiment-existe-et-harcele-des-feministes-sur-les-reseaux-sociaux_1708185/
- Beaulieu, L. (2019). Journalistes et féministes: Entre assignation à des stéréotypes et stigmatisation au travail. *Sur Le Journalisme, About Journalism, Sobre Jornalismo*, 8(2), 62-77. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v8.n2.2019.402>
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.
- Benford, R. D., & Snow, D. A. (2000). Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26, 611-639. Disponible sur <http://www.jstor.org/stable/223459>
- Bereni, L. (2007), « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes ». *Politix*, 78(2), 107-132. <https://doi.org/10.3917/pox.078.0107>
- Bereni, L. (2012). Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. In C. Bard, *Les féministes de la 2ème vague* (pp. 27-41). Presses universitaires de Rennes. Disponible sur <https://shs.hal.science/halshs-01349832>
- Bereni, L., & Revillard, A. (2012). « Un mouvement social paradigmatique : Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*. 85(1), 17-41. <https://doi.org/10.3917/soco.085.0017>
- Bertini, M.-J. (2011). Genre et médias à l'épreuve de l'affaire DSK. *Sciences de la société*, (83), 54-65. <https://doi.org/10.4000/sds.2146>
- Biressi A. (2018). Following the money: News, sexual assault and the economic logic of the gendered public sphere. *European Journal of Cultural Studies*, 22(5-6), 595-612. <https://doi.org/10.1177/1367549418810089>
- Bourdieu, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (2-3), 88-104.
- Bourdieu, P. (1991). Le champ littéraire. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 89(1), 3-46.
- Boussaguet, L. (2009). Les « faiseuses » d'agenda: Les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe. *Revue française de science politique*, 59(2), 221-246. <https://doi.org/10.3917/rfsp.592.0221>
- Boyle, K. (2019). *#MeToo, Weinstein and Feminism*. Palgrave Macmillan.
- Bredoux, L. (2016, 9 mai). *Des femmes dénoncent les agressions et harcèlements sexuels de Denis Baupin*. Mediapart. Disponible sur <https://www.mediapart.fr/journal/france/090516/des-femmes-denoncent-les-agressions-et-harcelements-sexuels-de-denis-baupin>
- Bretton, L. (2017, 14 novembre). *Complicité : au MJS, des années d'omerta et de duplicité*. Libération. Disponible sur https://www.liberation.fr/france/2017/11/14/au-mjs-des-annees-d-omerta-et-de-duplicite_1610116/
- Buisson, C. (2022). Élaboration d'un savoir-faire d'enquête journalistique sur les violences sexistes et sexuelles. *Balisages*, 5, 1-17. <https://dx.doi.org/10.35562/balisages.967>
- Buisson, C. (2022b, 23-24 juin). *L'affaire Baupin : conditions d'un cadrage légitimant de la parole des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles dans les médias d'information français*. [Communication dans un congrès]. Actes des XIVes Doctorales de la SFSIC, Dijon, France. Disponible sur https://www.sfsic.org/wp-inside/uploads/2022/12/actes-des-doctorales-de-la-sfsic-dijon-2022__doc-final.pdf
- Buisson, C., & Moro, S. (à paraître). *La fabrique des affaires de violences sexistes et sexuelles*. Politiques de Communication.
- Buisson, C., & Wetzels, J. (2022). *Les Violences sexistes et sexuelles*. Presses Universitaires de France.
- Burt, M. R. (1980). Cultural Myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2) 217-230. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.38.2.217>
- Carbou, G. (2015). Presse en ligne et communautés cognitives : Les sections commentaires d'Atlantico.fr et de l'Humanité.fr durant l'« affaire DSK ». *Réseaux*, 193(5), 193-223. <https://doi.org/10.3917/res.193.0193>
- Cefai, D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*, 75(1), 43-66. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-1996-1-page-43.htm>
- Cefai, D. (2009). Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 245-269. <https://doi.org/10.7202/039267ar>
- Check, J. V., & Malamuth, N. M. (1983). Sex role stereotyping and reactions to depictions of stranger versus acquaintance rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 45(2), 344-356. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.45.2.344>
- Chirwa, D. (2022, 4 mars). *Silence will not protect us*. Wonkhe. Disponible sur <https://wonkhe.com/blogs/silence-will-not-protect-us/>
- Collectif Levons l'Omerta (2016, 9 mai). *Harcèlement et politique : pour que l'impunité cesse*. Libération. Disponible sur https://www.liberation.fr/france/2016/05/09/harcelement-et-politique-pour-que-l-impunite-cesse_1451542/
- Comby, J. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique »: Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*. 157-158(5-6), 157-190.

<https://doi.org/10.3917/res.157.0157>

Dalibert, M. (2017). Une mise à distance du sexisme ? Les actions d'Osez le féminisme ! et de La Barbe dans la presse. *Participations*, 17(1), 179-201. <https://doi.org/10.3917/parti.017.0179>

Damian-Gaillard, B., & Saitta, E. (2011). Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français. *Communication*, 28(2). <https://doi.org/10.4000/communication.1725>

Damian-Gaillard, B., & Saitta, E. (2020). La féminisation du journalisme politique : reproduction et subversion des rapports de genre. *Recherches féministes*, 33(1), 233-250. <https://doi.org/10.7202/1071251ar>

de Blic, D., & Lemieux, C. (2005). Le scandale comme épreuve: Éléments de sociologie pragmatique. *Politix*, 71(3), 9-38. <https://doi.org/10.3917/pox.071.0009>

Debauche, A. (2016). Violence sexuelle. In J. Rennes (Éd.). *Encyclopédie critique du genre*. (pp. 691-700). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.renne.2016.01.0691>

Delage P. (2017). *Violences conjugales : Du combat féministe à la cause publique*. Presses de Sciences Po.

Delphy, C. (2011), *Un troussage de domestique*. Syllepse.

Diatkine, A., & Lefilliâtre, J. (2021, 9 novembre). *Affaire PPDA : elles accusent*. Libération [édition papier].

Dodier, N. (1999). L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine, *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, (95), 107-154. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2157>

Dominique Strauss-Kahn, séducteur jusqu'à l'inconscience. (2011, 16 mai). Le Parisien. Disponible sur <https://www.leparisien.fr/archives/dominique-strauss-kahn-seducteur-jusqu-a-l-inconscience-16-05-2011-1451991.php>

Dulong, D. (2001). *Return on political scandals in France*. Disponible sur <https://shs.hal.science/halshs-01538590>

Dulong, R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Éditions de l'EHESS.

Durand-Souffland, S. (2015, 11 février). *Procès du Carlton : DSK poussé à déballer sa « rude » sexualité*. Le Figaro. Disponible sur <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/11/01016-20150211ARTFIG00456-proces-du-carlton-dsk-pousse-a-deballer-sa-rude-sexualite.php>

Dussy, D. (2013). *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, Livre 1. (Familles, Genres, Générations)*. Éditions La Discussion.

Emanuele, V., & Graziani, C. (2016, 9 mai). *Des femmes dénoncent des faits de harcèlement et d'agression sexuelle de la part du vice-président écologiste de l'Assemblée*. France Inter. Disponible sur <https://www.radiofrance.fr/franceinter/des-femmes-denoncent-des-faits-de-harcelement-et-d-agression-sexuelle-de-la-part-du-vice-president-ecologiste-de-l-assemblee-8862274>

Falquet, J. (2012). DSK ou le continuum entre les violences masculines et les violences néolibérales. *Nouvelles Questions Féministes*, 31(1), 80-87. <https://doi.org/10.3917/nqf.311.0080>

Fassin, E. (1997). Le *date rape* aux États-Unis. *Enquête*, 5,

193-222. <https://doi.org/10.4000/enquete.1263>

Fassin, E. (2002). Événements sexuels. D'une « affaire » à l'autre, Clarence Thomas et Monica Lewinsky, *Terrains – anthropologie & sciences humaines*, 38, 21-40. <https://doi.org/10.4000/terrain.1900>

Fassin, E. (2009). *Sexe politique (Le) : Genre et sexualité au miroir transatlantique*. Éditions de l'EHESS.

Fraisse G. (2007). *Du Consentement*, Seuil.

Fraser, N., & Valenta, M. (2001). Repenser la sphère publique: Une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement : Extrait de Habermas and the public sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. *Hermès*, 31, 125-156.

Gastaldi, D., & Martinière, M. (2019, 11 décembre). *Pédophilie dans le sport, le scandale*. Disclose. Disponible sur <https://abus-sport.disclose.ngo/fr/>.

Gilbert, C. & Henry E., (2009). *Comment se construisent les problèmes de santé publique*. La La Découverte.

Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes (HCEfh), (2015, 26 février). *Parité en politique : entre progrès et stagnations*. Disponible sur https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport-parite_2015-02-26-par-015-bdef.pdf

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), (2018, 24 septembre). *Les chiffres clés de la parité aux élections sénatoriales*. Disponible sur https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_avis_parite_elections_senatoriales_v2.pdf

INSEE, ONDRP, SSMSI (2019) *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité*. Disponible sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS>

Institut Français de Presse (2001). *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000 : profils et parcours*. Éditions Panthéon-Assas.

Jacob-Wagner, S. (2013). *Le traitement médiatique des affaires DSK et la distinction privé/public* [Mémoire de maîtrise en sciences politiques, Université de Laval, Québec, Canada].

Jérôme, V. (2019). Violences sexuelles & ripostes partisans, *Mouvements*, 99(3), 38-47. Disponible sur <https://shs.hal.science/halshs-02311005>

Jérôme, V. (2014). Les liaisons (in)fructueuses: Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts. *Politix*, 107(3), 143-160. <https://doi.org/10.3917/pox.107.0143>

Kaciaf, N. (2013). *Les pages « Politique »*. *Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2000)*. (Collection « Res Publica »). Presses universitaires de Rennes.

Kantor, J., & Twohey, M. (2017, 5 octobre). *Harvey Weinstein paid of sexual harassment accusers for decades*. The New York Times. Retrieved from <https://www.nytimes.com/2017/10/05/us/harvey-weinstein-harassment-allegations.html>

Kingdon J. W. (1995). *Agendas, Alternatives and Public Policies*. (2nd edition). Longman.

Lachover, E. (2005). The gendered and sexualized relationship between Israeli women journalists and their male news sources, *Journalism*, 6(3), 291-311. <https://doi.org/10.1080/14616740500046167>

org/10.1177/1464884905054062

Lahire, B. (1999). *L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*. La Découverte.

Lakshmi, I., Mani, A., Mishra, P. & Topalova, P. (2012). The Power of Political Voice: Women's Political Representation and Crime in India. *American Economic Journal: Applied Economics*, 4(4), 165-93. <https://doi.org/10.1257/app.4.4.165>

Laufer, J. (2005). 9. Domination. In M. Maruani (Éd.), *Femmes, genre et sociétés: L'état des savoirs* (pp. 67-75). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2005.01.0067>

Lévêque, S. (2000). *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*. Presses Universitaires de Rennes.

Lévrier, A. (2021). *Jupiter et Mercure, le pouvoir présidentiel face à la presse*. CELSA Paris-Sorbonne / Les Petits Matins.

Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics: La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.liebe.2008.01>

Lochon, A. (2021). Trente ans de médiatisation des violences sexistes et sexuelles : l'exemple de deux journaux français. *Emulations - Revue de sciences sociales*, 999, 1-20. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.031>

Louie Media. (2019, 26 juin). Épisode 3 : Les journalistes ne peuvent pas être des victimes. [Audio podcast episode]. In *Injustices*. Louie Media. Disponible sur <https://louiemedia.com/injustices>

Martuccelli, D. (2015). « Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. ». *Sociologie*, 6(1), 43-60. <https://doi.org/10.3917/socio.061.0043>

Matonti, F. (2012). Les mots pour (ne pas) le dire: Viol, consentement, harcèlement : les médias face aux affaires Strauss-Kahn. *Raisons politiques*, 46(2), 13-45. <https://doi.org/10.3917/rai.046.0013>

Matonti, F. (2014). Adultère présidentiel et politisation: Vers une politique de la vérité à la française ?. *Politix*, 107(3), 117-142. <https://doi.org/10.3917/pox.107.0117>

Matonti, F. (2017). *Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*. La Découverte.

Mazbouri, M., Giddey, T. & Baubeau, P. (2020). Le scandale financier comme projet de recherche. *Enterprises et histoire*, 101(4), 6-13. <https://doi.org/10.3917/eh.101.0006>

Miller, A., & Segal, C. (2019). Do Female Officers Improve Law Enforcement Quality? Effects on Crime Reporting and Domestic Violence. *Review of Economic Studies*, 86(5), 2220-2247. <https://doi.org/10.1093/restud/rdy051>

Moro, S. (2021) *Ripped-from-the-headlines: Sexual violence & celebrity culture in contemporary U.S media*. [Nottingham Trent University for the degree of Doctor of Philosophy].

Mossuz-Lavau, J., & Sénac, R. (2017). Chapitre 6 - De la démocratie sans les femmes à une démocratie dégenrée qui dérange. In P. Perrineau (Éd.), *La démocratie de l'entre-soi* (pp. 89-102). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/>

scpo.perri.2017.01.0089

Neveu, E. (2000). Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession, *Politix*, 13(51), 179-212. <https://doi.org/10.3406/polix.2000.1109>

Neveu, É. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.neve.2015.01>

Olivesi, A. (2014). Les éditoriaux sur l' « affaire DSK » : redéfinir la légitimité journalistique « à la française ». In K. D. Léornard & E. Yasri-Labrique (Éds.), *Médias et pluralisme* (pp. 63-89). Éditions des Archives contemporaines. Disponible sur <https://hal.science/hal-01092550>

Osez le Féminisme, Paroles de Femmes, La Barbe (2011, 21 mai). *Sexisme : ils se lâchent, les femmes trinquent*. Le Monde. Disponible sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/05/21/sexisme-ils-se-lachent-les-femmes-trinquent_1525179_3232.html

Paternotte, D., & Perreau, B. (2012). Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche. *Politique et Sociétés*, 31(2), 3-30. <https://doi.org/10.7202/1014349ar>

Rabatel A., Monte M., & das Graças Soares Rodrigues M. (2015). *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Lambert-Lucas.

Sedel, J. (2014). Les ressorts sociaux de la médiatisation des banlieues. *Savoir/Agir*, 28(2), 51-56. <https://doi.org/10.3917/sava.028.0051>

Séduction, obsession, addiction : le cas DSK vu par les médecins. (2011, 16 mai). Midi Libre. Disponible sur <https://www.midilibre.fr/2011/05/16/sexisme-ils-se-lachent-les-femmes-trinquent-le-cas-dsk-vu-par-les-medecins,319880.php>

Sénac, R. (2008) *La parité*. Presses Universitaires de France.

Sepulchre, S. (2019). La médiatisation paradoxale des violences à l'égard des femmes dans la presse quotidienne belge francophone. *French Journal for Media Research*, 11. Disponible sur <https://frenchjournalformediaresearch.com:443/lodel-1.0/main/index.php?id=1769>

Tilly, C., (1995). Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834. In M. Traugott (Éd.), *Repertoires and Cycles of Collective Action* (pp. 15-42). Duke University Press.

Turchi, M. (2019, 3 novembre). *#MeToo dans le cinéma : l'actrice Adèle Haenel brise un nouveau tabou*. Mediapart. Disponible sur <https://www.mediapart.fr/journal/france/031119/metoo-dans-le-cinema-l-actrice-adele-haenel-brise-un-nouveau-tabou>

Van Zoonen, L. (1998). "One of the girls? Or the changing gender of journalism" In C. Carter, G. Branston & S. Allan (Éds.), *News, Gender and Power* (pp. 33-46). Routledge.

Vigarello, G. (1998). *Histoire du viol (XVIe-XXe siècles)*. Seuil.

Wadham, L. (2011, 1^{er} septembre). *DSK, séducteur à Paris, cochon à New York*. Courrier International. Disponible sur <https://www.courrierinternational.com/article/2011/09/01/seducteur-a-paris-cochon-a-new-york>

Enquêter sur les violences sexuelles. Luttres féministes et activation de solidarités professionnelles

Investigando a violência sexual. As lutas feministas e a ativação da solidariedade profissional

Investigating sexual violence. Feminist battles and the activation of professional solidarity

Investigando la violencia sexual. Luchas feministas y activación de la solidaridad profesional

Fr. Jusqu'en 2016, aucune enquête journalistique sur des violences sexuelles commises par un professionnel de la politique n'avait encore été publiée en France. En ce sens, *Mediapart* et *France Inter* inaugurent, avec la publication de « l'affaire Baupin » le 9 mai 2016, un nouvel espace d'investigation. Au total, seize femmes témoignent de faits de harcèlement et d'agressions sexuelles commises par Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée Nationale. Alors que les violences sexuelles dont les professionnel·les de la politique sont les auteurs ont longtemps été ignorées, voire invisibilisées par les journalistes, comment sont-elles devenues un sujet d'investigation légitime du journalisme politique ? Quelles « épreuves » (de Blic et Lemieux, 2005) les femmes journalistes politiques ont-elles surmontées pour intégrer ces violences aux préoccupations du journalisme politique, au point que puisse émerger une enquête de presse sur Denis Baupin ? Cette contribution répond à ces questions à l'appui d'entretiens semi-directifs menés entre 2020 et 2023 auprès des journalistes à l'origine de l'enquête, mais aussi de celles et ceux qui ont couvert « l'affaire Baupin ». Ainsi, nous pouvons rendre compte des ajustements opérés, en termes de culture journalistique, entre « les affaires DSK » et « l'affaire Baupin ». Nous montrons dans un premier temps quels ont été les cadrages médiatiques longtemps privilégiés par les journalistes politiques vis-à-vis des « questions sexuelles » (Fassin, 2009), avant de nous intéresser à la manière dont l'expérience de la violence au sein d'un espace professionnel peut déboucher sur la constitution d'un collectif. Ce groupe, composé de journalistes politiques féministes, va faire circuler des discours qui encouragent le renouvellement des pratiques journalistiques sur les violences de genre et ouvrir de nouveaux horizons d'investigation, qui permettent l'émergence de « l'affaire Baupin » et servent la crédibilité des récits de violences médiatisés.

Mots clés : journalisme d'investigation ; violences sexuelles ; dénonciation ; mobilisations féministes ; affaires.

Pt. Até 2016, não havia sido publicada na França nenhuma investigação jornalística sobre violência sexual cometida por profissionais políticos. Nesse sentido, ao publicar o “escândalo Baupin”, em 9 de maio de 2016, a Mediapart e a France Inter abriram um novo espaço de investigação. Ao todo, dezesseis mulheres deram depoimentos à imprensa sobre atos de assédio e agressão sexual cometidos por Denis Baupin, o então vice-presidente da Assembleia Nacional e deputado do partido Verde (EELV) pela 10ª seção eleitoral de Paris. Enquanto, por muito tempo, a violência sexual praticada por profissionais da política foi ignorada ou até mesmo invisibilizada pelos jornalistas, como ela se tornou um assunto legítimo de investigação no jornalismo político? Que “provações” (de Blic e Lemieux, 2005) as mulheres jornalistas políticas tiveram de enfrentar para que esse tipo de violência se tornasse parte das preocupações do jornalismo político, a ponto de surgir uma investigação da imprensa sobre Denis Baupin? O presente trabalho busca responder a essas perguntas a partir de entrevistas semiestruturadas realizadas entre 2020 e 2023 com os/as jornalistas por trás da investigação, bem como com aquele/as que cobriram o “caso Baupin”. Isso permite evidenciar os ajustes realizados, em termos de cultura jornalística, entre o “caso DSK” e o “caso Baupin”. Em um primeiro momento, demonstra-se como os/as jornalistas políticos/as têm por muito tempo privilegiado determinados enquadramentos midiáticos das “questões sexuais” (Fassin, 2009). Em seguida, analisa-se como a experiência de violência no ambiente de trabalho pode resultar na formação de um coletivo. O referido grupo, formado por

jornalistas políticos/as feministas, promovió a difusão de um conjunto de discursos que incentivou a renovação das práticas jornalísticas sobre violência de gênero e abriu novos horizontes de investigação, levando ao surgimento do “caso Baupin” e aumentando a credibilidade dos relatos de violência na mídia.

Palavras-chave: jornalismo investigativo; violência sexual; denúncia; mobilizações feministas; escândalos.

En. Until 2016, journalistic investigations on sexual violence committed by a political figure had never been published in France. With the publication of the “Baupin affair” on May 9, 2016, Mediapart and France Inter inaugurated a new area of investigation. A total of sixteen women testified in the press about sexual harassment and assaults committed by Denis Baupin, then vice-president of the National Assembly and Green Party MP for Paris's 10th constituency. While sexual violence perpetrated by political figures has long been ignored, or even invisibilized by journalists, how did it become a legitimate subject of investigation in political journalism? What “trials” (de Blic and Lemieux, 2005) have women political journalists overcome to incorporate such violence into the concerns of political journalism, to the extent that a press investigation into Denis Baupin could emerge? This article addresses these questions based on a series of semi-structured interviews conducted between 2020 and 2023 with the journalists behind the investigation, as well as those who covered the “Baupin affair”. These interviews enable us to identify the adjustments made, in terms of journalistic culture, between the “DSK affair” and the “Baupin affair”. We begin by outlining the media framings long favored by political journalists with regard to “sexual issues” (Fassin, 2009), before looking at how the experience of violence within a professional space can lead to the constitution of a community. This group, made up of feminist political journalists, circulated a set of discourses that will encourage the renewal of journalistic practices on gender violence and open up new investigative horizons, enabling the emergence of the “Baupin affair” and serving the credibility of media accounts of violence.

Key words: investigative journalism; sexual violence; whistle-blowing; feminist mobilization; business.

Es. Hasta 2016, no se había publicado en Francia ninguna investigación periodística sobre violencias sexuales cometidas por profesionales de la política. En este sentido, con la publicación del “escándalo Baupin” el 9 de mayo de 2016, Mediapart y France Inter abrieron un nuevo espacio de investigación. Un total de dieciséis mujeres declararon a la prensa sobre los actos de acoso y agresiones sexuales cometidos por Denis Baupin, quien era para ese entonces vicepresidente de la Asamblea Nacional y diputado de Los Verdes (EELV) por la 10ª circunscripción de París. Durante mucho tiempo, las violencias sexuales perpetradas por profesionales de la política fueron ignoradas o incluso invisibilizadas para las y los periodistas, pero ¿cómo se convirtieron en un tema legítimo de investigación en el periodismo político? ¿Qué “pruebas” (de Blic y Lemieux, 2005) superaron las mujeres periodistas políticas para que estas violencias formaran parte de las preocupaciones del periodismo político, hasta el punto de que pudiera surgir una investigación periodística sobre Denis Baupin? Esta contribución responde a estas preguntas mediante una serie de entrevistas semiestructuradas realizadas entre 2020 y 2023 a las y los periodistas que estuvieron detrás de la investigación, así como a quienes cubrieron el “escándalo Baupin”. De este modo, podemos dar cuenta de los ajustes realizados, en términos de cultura periodística, entre el “escándalo DSK” y el “escándalo Baupin”. Comenzamos mostrando cuáles han sido los encuadres mediáticos privilegiados históricamente por las y los periodistas políticos con respecto a las “cuestiones sexuales” (Fassin, 2009), antes de analizar cómo la experiencia de la violencia dentro de un espacio profesional puede conducir a la formación de un colectivo. Este grupo, formado por periodistas feministas de la política, difundió un conjunto de argumentos que alentaron la renovación de las prácticas periodísticas sobre las violencias de género y abrieron nuevos horizontes de investigación, lo cual permitió el surgimiento del “caso Baupin” y aumentó la credibilidad de los relatos mediatizados sobre las violencias.

Palabras clave: periodismo investigativo; violencias sexuales; denuncia; movilizaciones feministas; escándalos.